

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2014-697
DU 12 DECEMBRE 2014 MODIFIANT L'ARRETE
MINISTERIEL N° 2014-175 DU 24 MARS 2014 PORTANT
APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675
DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCEDURES
DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE
DES SANCTIONS ECONOMIQUES.

I - La mention relative à la personne ci-dessous est remplacée par la mention suivante :

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
	« Vladimir Volfovich ZHIRINOVSKY »	Né le 25.4.1946 à Almaty (anciennement Alma-Ata), Kazakhstan.	Membre du Conseil de la Douma ; chef du parti LDPR. Il a soutenu activement l'engagement de forces armées russes en Ukraine et l'annexion de la Crimée. Partisan déclaré de la partition de l'Ukraine, il a signé, au nom du parti LDPR qu'il dirige, un accord avec la « République populaire de Donetsk ».

II - les mentions suivantes sont ajoutées à l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2014-175

Entités compromettant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine :

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
1	« République populaire de Lougansk » « Luganskaya Narodnaya Respublika »	Site web officiel : http://lugansk-online.info Numéro de téléphone : +38-099-160-74-14	La « République populaire de Lougansk » a été créée le 27 avril 2014. Responsable de l'organisation du référendum illégal du 11 mai 2014. Déclaration

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			d'indépendance le 12 mai 2014. Le 22 mai 2014, les « Républiques populaires » de Donetsk et de Lougansk ont créé l'« État fédéral de Nouvelle-Russie ». Il s'agit d'une violation de la constitution ukrainienne et, par conséquent, du droit international, compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Elle est aussi impliquée dans le recrutement de membres de l'« armée du Sud-Est » séparatiste et d'autres groupes séparatistes armés illégaux, compromettant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine.
2	« République populaire de Donetsk » « Donétskaya narodnaya respublika »	Informations officielles, y compris la Constitution de la République populaire de Donetsk et la composition du Conseil suprême http://dnr-news.com/ Médias sociaux : https://twitter.com/dnrpress http://vk.com/dnrnews	La « République populaire de Donetsk » a été proclamée le 7 avril 2014. Responsable de l'organisation du référendum illégal du 11 mai 2014. Déclaration d'indépendance, le 12 mai 2014. Le 24 mai 2014, les « Républiques populaires » de Donetsk et de Lougansk ont signé un accord sur la création de l'« État fédéral de Nouvelle-Russie ». Il s'agit d'une violation de la constitution ukrainienne et, par conséquent, du droit international, compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Elle est aussi impliquée dans le recrutement de membres de groupes séparatistes armés illégaux, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine.
3	« État fédéral de Nouvelle Russie » « Federativnoye Gosudarstvo Novorossiya »	Communiqués de presse officiels : http://novorossia-su/official	Le 24 mai 2014, les « Républiques populaires » de Donetsk et de Lougansk ont signé un accord sur la création de l'« État fédéral de Nouvelle-Russie ». Il s'agit d'une violation de la

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			constitution ukrainienne et, par conséquent, du droit international, menaçant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.
4	Union internationale des associations publiques « Grande armée du Don »	Site web officiel : http://vvd2003.narod.ru/ Numéro de téléphone : +7-8-908-178-65-57 Médias sociaux : Garde nationale cosaque http://vk.com/kazak_nac_guard Adresse : 346465 Russia Rostov Region. October (C) District. St Zaplavskaya. Str Shosseynaya 1	La « Grande armée du Don » a créé la « Garde nationale cosaque », responsable des combats contre les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine et menaçant la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. Associée avec M. Nikolay KOZITSYN, commandant des forces cosaques qui exerce le commandement des séparatistes dans l'est de l'Ukraine qui luttent contre les forces gouvernementales ukrainiennes.
5	« Sobol »	Site web officiel: http://soboli.net Médias sociaux : http://vk.com/sobolipress Numéro de téléphone : (0652) 60-23-93. Courriel : SoboliPress@gmail.com Adresse : Crimea, Simferopol, str. Kiev, 4 (area bus station « Central »).	Organisation paramilitaire radicale, responsable d'avoir ouvertement soutenu le recours à la force pour mettre un terme au contrôle de l'Ukraine sur la Crimée, compromettant ainsi l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Responsable de l'entraînement des séparatistes qui combattent les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine.
6	« Garde de Lougansk »	Médias sociaux : https://vk.com/lugansk_guard http://vk.com/club68692201	Milice d'auto-défense de Lougansk, responsable de l'entraînement des séparatistes qui combattent les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. Associée avec M. German

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
			PROPOKIV, dirigeant actif ayant participé à la prise du bâtiment du bureau régional de Lougansk du service de sécurité ukrainien. À partir du bâtiment occupé, il a enregistré sur vidéo un discours à l'intention du président Poutine et de la Russie.
7	« Armée du Sud-Est »	Recrutement : http://lugansk-online.info/statements Médias sociaux : http://vk.com/luganksbu	Groupe séparatiste armé illégal, considéré comme l'un des plus importants dans l'est de l'Ukraine. Responsable de l'occupation du bâtiment du service de sécurité dans la région de Lougansk. Officier à la retraite. Associé avec M. Valeriy BOLOTOV, identifié comme l'un des dirigeants du groupe. Associé avec M. Vasyly NIKITIN, responsable des activités « gouvernementales séparatistes » du « gouvernement de la République populaire de Lougansk ».
8	« Milice populaire du Donbass »	Médias sociaux : http://vk.com/polkdonbassa +38-099-445-63-78 ; +38-063-688-60-01 ; +38-067-145-14-99 ; +38-094-912-96-60 ; +38-062-213-26-60 Courriel : voenkompnr@mail.ru mobilisation@novorossia.co Correspondants téléphoniques volontaires en Russie : +7 (926) 428-99-51 +7 (967) 171-27-09 ou courriel : novoross24@mail.ru Adresse : Donetsk. Prospect Zasyadko.13	Groupe séparatiste armé illégal qui combat les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. Ce groupe activiste a notamment pris le contrôle de plusieurs bâtiments gouvernementaux dans l'est de l'Ukraine au début d'avril 2014, portant ainsi atteinte à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de l'Ukraine. Son ancien chef, A. Pavel Gubarev, est responsable de la prise du bâtiment du gouvernement régional à Donetsk avec les forces pro-russes et s'est autoproclamé « gouverneur du peuple ».

	Nom	Informations d'identification	Motifs d'inscription
9	« Bataillon Vostok »	Médias sociaux : http://vk.com/patriotic_forces_of_donbas	Groupe séparatiste armé illégal, considéré comme l'un des plus importants de l'est de l'Ukraine. Combat les forces gouvernementales ukrainiennes dans l'est de l'Ukraine, menaçant ainsi la stabilité ou la sécurité de l'Ukraine. A tenté de prendre le contrôle de l'aéroport de Donetsk.
